

Chaque mercredi soir, découvrez Soirmag+ sur tablette et ordinateur !

www.soirmagplus.be



Cette semaine :

Un deuxième "Royal Baby" pour l'Angleterre



C'est officiel : moins de 14 mois après la naissance de George, Kate Middleton attend un deuxième enfant.

En raison de menus problèmes

de santé, Kate a dû annuler toutes ses activités publiques.

Notre enquête sur le suicide en Belgique

Dans notre pays, on dénombre 20.000 tentatives et 2.000 décès par an.

Poignant : nous avons recueilli les témoignages de personnes qui ont vécu le suicide d'un proche.



Profitez de notre offre :

Les Belges en 39-45

Cette semaine :

"BELGIQUE MAI 40 - LA CAMPAGNE DES 18 JOURS" 4,90 € seulement (+ le prix du magazine)

Abonnez-vous dès maintenant !

12 mois au prix de 99 €, au lieu de 130 € (prix de vente au numéro)

Par téléphone au 078-05.05.10

Par fax au 02-225.59.01

Surfez sur http://soirmag.lesoir.be/services/abonnement/

OUVERTURES DE CRÉDIT

# 211.782 emprunteurs ne savent plus payer !

C'est quatre fois plus d'endettés par rapport à 2007

Cartes de crédit, le revers de la médaille. Si moins de Belges en font la demande, ceux qui en ont, ont du mal à rembourser. 2014 s'annonce année record.

Acheter à crédit, facile ? Oui, si on relève les derniers chiffres de la Centrale des crédits aux particuliers (juin 2014). Outre dans les banques, on peut emprunter auprès de nombreuses institutions financières et bénéficier d'une réserve d'argent via une grande surface, un commerce, voire une agence de voyages (qui bosse avec un « prêteur »). Pas toujours besoin d'une fiche de paie, on vous demande si vous êtes propriétaire, si vous avez des enfants, votre revenu et si vous avez d'autres crédits. Et on exige votre carte d'identité... S'en suit une série de vérifications afin de voir si vous êtes solvable ou pas. Mais à ce niveau, aucune limite légale n'est actuellement fixée. Même si vous êtes fichés parce que vous avez d'autres crédits, c'est au prêteur à estimer si oui ou non, vous pourrez rembourser un nouveau crédit.

124.000 CARTES EN PLUS EN UN AN

Febelfin (la fédération belge qui défend le secteur financier) estime que 3.895.000 cartes de crédit circulent en Belgique (chiffre 2012), soit 124.000 de plus qu'en 2011.

Les dernières analyses de l'Observatoire du crédit et de l'endettement soulignent une dégradation de la situation. Tous types de contrats confondus (prêt à tempérament, vente à tempérament, ouverture de crédit et prêt hypothécaire), on estime que fin 2014, 347.838 Belges n'arriveront pas à honorer leurs échéances liées à un crédit. Un chiffre record. Et ce sont les ouvertures de crédit (une réserve d'argent de 2.000, 2.500 euros ou plus via une carte, dont les modalités de remboursement sont plus flexibles, mais avec des taux d'intérêt souvent plus élevés) qui ne sont pas remboursées : « Le nombre de défaillants de paiement ne cesse d'augmenter pour ces ou-

vertures de crédit », explique l'économiste Romain Duvivier. « Si, durant le premier semestre 2014, moins de personnes ont demandé une nouvelle carte de crédit, ou une carte de crédit supplémentaire, on estime que d'ici fin 2014, 211.782 personnes resteront des emprunteurs défaillants. C'est 25 % de plus qu'en 2007 ».

L'Observatoire note encore qu'en 2014, les emprunteurs, quand ils ont un peu d'argent, privilégient le remboursement à leur banque. La juriste Sabine Thibault : « Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'une relation de confiance existe entre le banquier et son client. Le banquier pourra se permettre de le contacter directement, lui expliquant qu'il est temps de rembourser... ».

Du côté de Febelfin, on relativise. Selon une enquête menée sur les crédits via des points de vente (grandes surfaces, commerces divers...), il y a moins de crédits octroyés et des critères plus stricts. : « Nous avons une étude basée sur un échantillon de personnes réalisée en 2011. Pas de nouveaux échantillons depuis », précise la porte-

parole, Isabelle Marchand. « En 2011, 229.115 demandes d'ouvertures de crédit ont été demandées via les points de vente. C'est en diminution car il y a de plus en plus de refus. 38,22 % de refus de crédit en 2011 pour 35,63 % en 2010 ».

Mais ce sont des chiffres de 2011 sur lesquels l'Observatoire du crédit et de l'endettement ne se prononce pas. Romain Duvivier maintient : « Depuis 2007, le nombre total de personnes enregistrées dans le volet négatif de la Centrale des crédits aux particuliers n'a cessé d'augmenter », conclut l'économiste. ■



MONTANT ESTIMÉ DE L'ARRIÉRÉ MOYEN PAR L'EMPRUNTEUR DANS LE CADRE D'UNE OUVERTURE DE CRÉDIT 2.319 EUROS

NOMBRE DE CARTES DE CRÉDIT EN CIRCULATION EN 2012 (DERNIER CHIFFRE ARRÊTÉ) 3.895.000 CARTES

NOMBRE D'EMPRUNTEURS DÉFAILLANTS ESTIMÉS FIN 2014 POUR UNE OUVERTURE DE CRÉDIT 211.782 PERSONNES

MIEUX PROTÉGER LE CONSOMMATEUR

Obliger à refuser un crédit

Actuellement, le législateur, entendez le ministère de l'Économie, modifie les dispositions légales relatives au crédit. En codifiant davantage la loi du 12 juin 1991 qui régit actuellement le crédit à la consommation. Parmi les principales modifications qui devraient entrer en vigueur le 1er avril 2015 : - L'obligation précontractuelle du prêteur et de l'intermédiaire du crédit de

s'informer quant à la solvabilité du candidat emprunteur. - L'obligation de refuser l'octroi d'un crédit aux candidats emprunteurs redevables d'arriérés enregistrés dans la Centrale des crédits aux particuliers pour un montant supérieur à 1.000 euros. Cela, ce sera évidemment sur papier. Il faudra vérifier si ce sera effectivement appliqué... ■

SEXUALITÉ

## Les seniors aussi ont droit au sexe

Ce n'est pas parce qu'on attrape des cheveux gris qu'on devient asexué. Pendant longtemps, le sujet a été tabou, les personnes d'un certain âge n'étant plus considérées comme des hommes ou des femmes mais seulement comme des vieux. De plus en plus, sans doute grâce au fait que l'on vit plus longtemps et mieux, la sexualité est reconnue comme faisant partie intégrante du bien-être des seniors.

Ceci étant dit, le problème se pose tout de même pour les personnes en maison de repos. C'est l'objet d'une étude réalisée en 2013 par l'Espace Seniors, des mutualités socialistes Solidaris et qui vient d'aboutir à l'édition d'une brochure « Intimité et sexualité des seniors en maison de repos ». Il est évident que la sexualité d'un homme ou d'une femme n'est pas

la même à 20 ans qu'à 70. Les changements physiologiques liés à l'âge sont une réalité et peuvent influencer le désir. Mais le besoin d'être caressé, touché et désiré ne disparaît pas pour autant. La sexualité est présente à tous les âges de la vie, elle évolue mais ne cesse pas.

LES HOMMES PLUS ACTIFS

Les études montrent que l'activité sexuelle des hommes reste importante, même à 70 ou 80 ans. Entre 57 à 85 ans, 68 % des hommes ont encore des relations sexuelles, et plus de 72 % ont encore un grand intérêt pour le sexe. Les problèmes d'érection sont leur principal souci. Ils sont d'ailleurs les plus grands consommateurs de Viagra dont près d'un milliard 50 millions de tablettes ont été vendues dans le monde depuis le début de



La sexualité existe encore chez les aînés

PHOTO NEWS

l'année. Par contre, les femmes ne sont que 42 % à déclarer avoir eu des relations sexuelles l'année écoulée. 43,3 % ne s'intéressent plus au sexe, et 23 % n'y trouvent plus de plaisir. Cela fait tout de même une majorité de seniors qui gardent une activité sexuelle. Les responsables des maisons de repos en tiennent compte même si ce n'est pas toujours facile. « Nous avons rencontré plusieurs cas de figure :

couples mariés, ou qui se formaient chez nous... », explique Béatrice Lignier, directrice d'une maison de repos. Nous faisons en sorte de respecter l'intimité de chacun ». Seul cas à poser des problèmes : celui d'un résident voulant accueillir sa « fiancée » pour la nuit. Impossible pour des raisons de sécurité. Mais dans certains pays, les visites d'assistantes sexuelles sont organisées dans des maisons de repos.

VÉRONIQUE BOTTY